

APPEL À PROJETS 2026

Contrat de Ville Intercommunal du Nord Grande-Terre

« Engagements Quartiers 2030 » — QPV de Le Moule et de Morne-à-l'Eau

Dépôt des candidatures du 9 au 30 juin 2026 sur la plateforme DAUPHIN

Le Préfet de région, Thierry DEVIMEUX, et le Président de la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT), Jean BARDAIL, vous invitent à répondre à l'appel à projets 2026 du Contrat de Ville Intercommunal du Nord Grande-Terre, au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires de Le Moule et de Morne-à-l'Eau.

Première traduction opérationnelle en année pleine du contrat « Engagements Quartiers 2030 » signé le 15 décembre 2025, cet appel à projets vise à soutenir des initiatives locales concrètes, participatives et structurantes, co-construites avec les habitants.

Un contexte renouvelé

La signature du Contrat de Ville Intercommunal en décembre 2025 a entériné l'intégration du Centre-Bourg de Morne-à-l'Eau à la géographie prioritaire de la Politique de la Ville et la continuité du quartier prioritaire de Le Moule (Centre-Bourg et Champ-Grillé). La CANGT assure le pilotage du contrat en sa qualité de chef de file de la Politique de la Ville : les actions soutenues doivent bénéficier directement aux habitants de ces quartiers prioritaires.

Quels objectifs ?

- Réduire les inégalités sociales et territoriales ;
- Améliorer durablement les conditions de vie des habitants des QPV ;
- Soutenir des actions de proximité concrètes, participatives et innovantes ;
- Engager le déploiement du contrat « Engagements Quartiers 2030 », en articulation avec le droit commun des partenaires.

Cinq axes prioritaires d'intervention

- 1. Attractivité du territoire, développement économique et emploi** — insertion, formation, entrepreneuriat, ESS, patrimoine et tourisme durable ;
- 2. Cohésion sociale, participation citoyenne** — lien social, vie associative, culture, lutte contre les discriminations, inclusion numérique ;
- 3. Focus enfance, jeunesse et éducation** — réussite éducative, parentalité, ouverture du champ des possibles pour les jeunes ;
- 4. Renouvellement urbain et cadre de vie** — environnement, propreté, transition écologique, animation et embellissement des quartiers ;
- 5. Santé** — prévention, accès aux soins, lutte contre les addictions, santé mentale.

L'appel à projets comprend également un volet « Quartiers en vacances », dédié aux actions menées de juillet à décembre 2026, durant les vacances scolaires, au bénéfice des enfants, des jeunes et des familles des QPV (loisirs, culture, sport, mobilité, citoyenneté).

Qui peut candidater ?

Associations loi 1901 (au moins un an d'existence), structures de l'économie sociale et solidaire, établissements publics et collectivités, organismes de formation, d'insertion ou de médiation sociale, bailleurs sociaux, et collectifs d'habitants adossés à une structure juridique porteuse.

Avant de candidater : les points clés

- **Prise de contact obligatoire** avec les chefs de projet QPV de la commune concernée et de la CANGT, avant tout dépôt ;
- **Le droit commun d'abord, les crédits spécifiques en complément** : tout projet doit démontrer la mobilisation des dispositifs de droit commun des partenaires ;

Comment candidater ?

Les dossiers doivent obligatoirement être déposés sur la plateforme DAUPHIN de l'ANCT :

<https://usager-dauphin.anct.gouv.fr>

- Créer un compte ou se connecter, puis compléter le formulaire CERFA n° 12156*06 de demande de subvention ;
- Sélectionner le périmètre « 971 – CA Nord Grande-Terre » et préciser le quartier concerné (Le Moule – Centre-Bourg / Le Moule – Champ-Grillé / Morne-à-l'Eau – Centre-Bourg) ;
- Joindre l'ensemble des pièces demandées (liste détaillée dans la note de cadrage téléchargeable ci-dessous).

En cas de difficulté pour le dépôt du dossier, contactez la cellule d'accompagnement de l'ANCT : 09 70 81 86 94 (pensez au décalage horaire) — Support.p147@experisfrance.fr

Calendrier de l'appel à projets

Étape	Date
Ouverture de l'appel à projets (Contrat de Ville + Quartiers en vacances)	9 juin 2026
Clôture des candidatures sur la plateforme DAUPHIN	30 juin 2026

Des questions ? Un accompagnement ?

Webinaire de lancement de l'appel à projets (format hybride) — Mercredi 10 juin 2026 – 10h30 – Caisse des Écoles de Morne-à-l'Eau – Salle TIPOLE — Lien Zoom :

<https://us02web.zoom.us/j/83796568479> (ID : 837 9656 8479 – Code : 946131)

Session d'information « Déposer un dossier de candidature sur DAUPHIN » — Vendredi 12 juin 2026 – 09h00 – DEAL, Dothémare – Salle COROSSOL

La note de cadrage complète de l'appel à projets 2026 (axes et orientations détaillés, critères d'éligibilité, pièces à fournir, contacts des partenaires) est téléchargeable ci-dessous.

Contacts

Ville de Le Moule — Nadia SHITALOU, Cheffe de projet QPV — 0590 23 92 60 — nadia.shitalou@mairie-lemoule.fr

Ville de Morne-à-l'Eau — Cynthia GRANDBOIS, Chargée de coordination du contrat de ville — 0590 24 27 09 — cynthia.grandbois@mornealeau.fr

CANGT — Sania BELENUS, Cheffe de projet QPV — 0590 48 77 80 — sania.belenus@cangt-guadeloupe.fr

Préfecture — Prescillia BORDELAIS, Déléguée du Préfet — 0690 67 90 93 — prescillia.bordelais@guadeloupe.gouv.fr